

 REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE Département des finances et contributions Office du personnel de l'Etat Service d'évaluation des fonctions	DEFINITION DE FONCTION-TYPE		
	Date d'établissement 1.7.1975	Date de révision	Date de mise en application 1.7.1975
1. Dénomination de la fonction Chef/cheffe du groupe placements familiaux et institutionnels		Code fonction 7.11.006	
2. But de la fonction Diriger, organiser et animer un groupe chargé d'appliquer la loi du 13.12.1963 sur les garanties que doivent présenter les personnes s'occupant de mineurs placés hors du milieu familial (institutions ou familles nourricières).			
3. Description de la fonction La fonction implique notamment : <ul style="list-style-type: none"> - le recensement des milieux familiaux de placements; - la collaboration avec les institutions confédérées reconnues; - les enquêtes à effectuer auprès des parents et des familles nourricières; - l'études des demandes d'autorisation d'exploiter une institution pour enfants, avec préavis à la commission interdépartementale et aux autorités municipales, concernant le subventionnement de l'institution; - les actions, les renseignements et les conseils en tant qu'office de placement spécialisé d'enfants, pour les services sociaux et pour les personnes privées; - les relations avec les comités, organismes, directeurs et éducateurs de maison pour enfants et adolescents; - la participation à des commissions d'étude portant sur l'équipement institutionnel, son aménagement et sa spécialisation; - la tenue à jour des fichiers et des dossiers; - les relations avec les parents, assistants sociaux et milieux de placement; - la rédaction de rapport à la demande des autorités ou de la direction du service; - la formation du personnel nouvellement attribué et des stagiaires; - les cours d'information sociale à donner aux jardinières d'enfants et, occasionnellement, aux infirmières de santé publique; - le contrôle des travaux effectués par le groupe. 			

Critères	Formation professionnelle	Expérience professionnelle	Efforts intellectuels	Efforts physiques	Responsabilité	Classification
Niveaux	J	C	I	A	H	Cl. max. 16
Points	38	9	49	5	50	Total 151